



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

17 / 02 / 2026

CCIR PARIS ILE-DE-FRANCE

OBJECTIF LUNE !

**Vous avez demandé la lune aux écoles et à leur personnel...
Ne leur reprochez pas de ne pas pouvoir la décrocher !**

Un modèle à bout de souffle, comme le personnel

La crise que traversent nos écoles ne vient ni d'un manque d'engagement du personnel, ni d'un défaut d'innovation. Elle résulte d'une volonté politique et économique : la loi Avenir professionnel, qui a libéralisé le marché de la formation et de l'apprentissage.

Dans ce cadre, la CCIR Paris Île-de-France a fait le choix de placer ses écoles sous le statut d'EESC, les inscrivant dans une logique de concurrence. Ce modèle empêche de flétrir la TCCI – taxe obligatoire payée par les entreprises pour financer les chambres consulaires et soutenir la formation, l'apprentissage et l'accompagnement économique – puisqu'il est juridiquement impossible d'affecter de l'argent public à des activités concurrentielles. Les écoles se retrouvent ainsi prises dans une double contrainte : rechercher un équilibre financier tout en affrontant la concurrence, au détriment de leurs missions de service, du personnel et de la qualité des formations.

L'impossible retour à l'équilibre

Chaque expertise demandée par les élus du CSE a abouti au même constat : le déficit des écoles est structurel. Il ne peut pas être résorbé par des réorganisations permanentes, des suppressions de poste, des fermetures de formations ou une pression accrue sur le personnel. Faire comme si le retour à l'équilibre était atteignable dans ce cadre, c'est fixer un objectif irréaliste, organiser l'échec et faire peser une pression trop forte sur les opérationnels et les enseignants.



La fermeture de LEA-CFI n'est pas un accident

Cette fermeture est le symptôme d'un système qui sacrifie ce qui ne rentre pas dans la logique de rentabilité. Les formations infra-bac, plus coûteuses, accueillant des publics plus fragiles, sont progressivement abandonnées. Ce n'est pas une dérive locale, c'est la logique d'un marché appliquée à l'éducation.

On demande aux agents et aux salariés de se réinventer, de travailler autrement... pour compenser un modèle qui ne fonctionne pas

Pendant que les directions des écoles et la DGA éducation parlent de développement, imaginent un « élan 2028 », le personnel subit l'intensification du travail, l'insécurité permanente et la perte de sens. Les risques psychosociaux explosent, les alertes se multiplient.



cfdt-cci.com



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

12 / 02 / 2026

CCIR PARIS ILE-DE-FRANCE

Rentrer dans une logique de marché, c'est livrer l'égalité au profit

Quand le Directeur Général affirme dans ses vœux au personnel qu'il faut « réinventer en continu notre façon d'aborder notre marché de l'éducation », une question s'impose à chaque agent et salarié : jusqu'où faudra-t-il aller pour maintenir artificiellement un système déséquilibré ? Jusqu'à quand devrons-nous payer collectivement, par notre santé et notre engagement, le prix d'une réforme mal pensée et d'un modèle intenable ?

Le personnel est la seule chose qui tient encore ce système debout

Résistance aux changements ? Peur panique de l'incertitude ? Irritants ? Et autres éléments de langage managérial pour rassurer nos dirigeants... La CFDT CCI le dit clairement : **Le personnel n'est pas le problème. Il est la seule chose qui tient encore ce système debout !** On ne développera pas les EESC et l'UTEC en pressurant celles et ceux qui les font vivre. On ne construira pas l'avenir de la formation dans les CCI en le soumettant aux seules lois du marché.

L'État a libéralisé le système. La CCIR Paris Île-de-France a emboîté le pas, inventant la holding Éducation... reposant sur un modèle économique défaillant. **Le personnel** en subit aujourd'hui toutes les conséquences.

La CFDT CCI, continuera à défendre une autre vision des écoles de la CCIR, fondée sur la mission éducative, la justice sociale et le respect du personnel.

Vous partagez nos idées ?



Écrivez nous cfdt@cci-paris-idf.fr

Syndiquez-vous en ligne <https://cfdt-cci.com/formulaire-dinscription/>



La CFDT-CCI vous accompagne au quotidien individuellement et collectivement



47 rue de Tocqueville

75017 PARIS

07 87 12 50 40

permanence@cfdt-cci.com